

LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

: 1 impasse du Char Aquitaine.

83 100 TOULON

(: 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures)

06.88.80.39.44

: <u>lagodasse83@orange.fr</u> http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/ Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E. Affiliée à l'A.N.C.V.



NOVEMBRE 2016

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2 \in -16 ans =1 \in

Animateur : Alain

PDimanche 6 RANDONNEE « le vallon des Pourcieux » à Collobrières

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 13 km ↑↓ 530 m. Rendez-vous 9 heures 15, parking covoiturage Ste-musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 \in -16 ans =2 \in

Animatrice: Jeanne

☞ Jeudi 10 BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2 \in -16 ans =1 \in

Animateur: Alain

Rendez-vous 8 heures 45 parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson, boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur: Alain

** Dimanche 13 RANDONNEE VTT «le tour du fort de la Truie» aux Borrels

Randonnée sur pistes forestières de 4 heures, ↔ 14.5 km ↑↓ 500 m. Rendez-vous 9 heures 30, parking covoiturage Ste-musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 \in -16 ans =2 \in

Animateur : Alain

Rendez-vous 8 heures 45 parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson, boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain



Pour le bon fonctionnement de l'Association, nous vous demandons de <u>respecter les dates</u> <u>d'inscription</u> et de vous inscrire, <u>au moins cinq jours avant la date de la sortie.</u>

☞ Vendredi 18

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5€.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2 \in -16 ans =1 \in

Animateur : Alain

☞ Dimanche 20

ESCALADE

Rendez-vous 13 heures, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir casque et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 ϵ -16 ans =2 ϵ

Animateur : Christian

☞ Mercredi 23

CEUILLETTE - DETENTE

Rendez-vous 8 heures 45 parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, boisson, boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain

☞ Vendredi 25

BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5 €.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2 \in -16 ans =1 \in

Animateur : Alain

PDimanche 27

RANDONNEE géocaching « le Cuit » Le Val

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 11 km ↑↓ 600 m. Rendez-vous 9 heures 15, parking covoiturage Ste-musse à Toulon. Prévoir chaussures de marche, pique-nique et boisson.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4 ϵ -16 ans =2 ϵ

Animateur : Alain

Réveillon de la St-Sylvestre 2016 : au gite de l'Ivraie à La Cluse en Dévoluy (1240 m).

- > Repas montagnard (grande raclette + 1/4 de vin + coupe champagne) en $\underline{1/2 \text{ pension}}$: 60 \in (adulte) 50 \in (enfant)
- > Activités proposées : randonnée pédestre, raquettes à neige ou ski.
- > Pour info : ceux qui souhaiterons monter le vendredi 30 au soir la 1/2 pension est de 43 €.

Nombre de places limitées – Réservation dès à présent (versement de 30 €/pers)





Joyeux anniversaire à Philippe B (7), Florence (8), Patricia (28) et Frédéric Mo. (30)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix **exceptionnel de 8 €** Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



<u>Tarif de remboursement de déplacement</u>: (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

<u>IMPORTANT</u>: Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.

